

Arrondissement de SAVERNE  
**COMMUNE DE OERMINGEN**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 12 NOVEMBRE 2024  
à 20 H. 30**

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 08 octobre 2024**

Le procès-verbal de la séance plénière du conseil municipal du 08 octobre 2024 est adopté à l'unanimité.

**2. Programme des travaux d'exploitation 2025 de la forêt**

Le conseil municipal adopte le programme des travaux d'exploitation forestière de l'exercice 2025 pour un montant prévisionnel de 13.550,- HT, ainsi que le devis des honoraires de maîtrise d'œuvre de l'ONF pour un montant de 1.278,- € HT.

**3. Projet de création de la ZAER Agrivoltaïque**

Après avoir pris connaissance du bilan de la concertation publique, le conseil municipal adopte, par 8 voix pour, deux contre et deux abstentions, le projet de ZAER Agrivoltaïque.

**4. Installation d'un éclairage public sur le chemin de la Ferme**

Le devis de l'Ets EST Réseaux, relatif à l'installation de deux lampes d'éclairage public en bordure du chemin de la ferme, est adopté pour un montant de 2.824,- € HT.

**5. Fixation des tarifs 2025 de la salle polyvalente**

Le conseil municipal fixe les tarifs de la location de la salle polyvalente pour l'année 2025.

**6. Fixation des tarifs, loyers et redevances 2025**

Le conseil municipal arrête le montant des tarifs, loyers et redevances pour l'année 2025.

**7. Aide à la valorisation du patrimoine bâti**

Une aide financière de 4,00 € par m<sup>2</sup> de façades et de toitures, soit 1.600,- €, est accordée à M. WILPERT Cédric pour les travaux de rénovation de la toiture et des façades de sa maison d'habitation.

## 8. Gestion des ressources humaines

A compter du 01 janvier 2024, l'agent administratif de 1<sup>ère</sup> classe, Mme HERRMANN Marie-Rose, est nommée Secrétaire Générale de Mairie (SGM).

Le conseil municipal décide de créer un poste de rédacteur afin de permettre la promotion interne de la SGM et actualise le tableau des effectifs.

Une convention est en cours de signature avec la Ligue de l'Enseignement pour l'accueil d'une volontaire en service civique, affectée au périscolaire et à la bibliothèque.

Le poste d'agent d'entretien (20 H par semaine) sera pourvu par un contrat aidé à compter du 01 décembre 2024. Le cas échéant, un contrat à durée déterminé sera prolongé dans l'attente de ce recrutement.

## 9. Projet d'aménagement des anciens cimetières

Le projet d'aménagement des anciens cimetières, avec préservation des stèles remarquables, sera confié à un paysagiste.

Une étude sera engagée pour une extension du nouveau cimetière avec l'aménagement d'une zone écoforestière, permettant l'inhumation des cendres au pied d'un arbre.

## 10. Cession des actions de la Sté Sarre-et-Eichel Enr

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de céder ses 180 actions de la Sté Sarre-et-Eichel Enr, porteur du projet de parc éolien, à la Sté BLUE CAIRN.

## 11. Divers

N'ayant plus d'existence légale, la subvention accordée à Info AB, d'un montant de 50,- € est annulée par décision du conseil municipal.

La commémoration des 80 ans de la libération du village sera célébrée le 05 décembre 2024 en deux temps forts : une cérémonie aux monuments aux morts avec les écoles et une conférence sur la libération à la bibliothèque.

La démarche citoyenne est activée par la gendarmerie avec cinq volontaires.

Un nouveau contrat de maintenance de l'éclairage public est en cours de négociation avec l'Ets EST Réseaux.

*Cette liste des décisions est :*

- *affichée le 13 novembre 2024 en mairie*
- *publiée le 13 novembre 2024 sur le site internet de la commune.*

Le maire,

Simon SCHMIDT

